



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Moselle

Question écrite n° 49071

## Texte de la question

M. Jean-Louis Masson attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme sur les travaux d'approfondissement de la Moselle canalisée entre Metz et Thionville. Des à présent, en raison de la canalisation existante, on assiste à une érosion rapide des berges à hauteur de Malroy car un îlot rocheux qui protégeait ces berges dans une courbe a été dynamité pour permettre le passage des bateaux. L'approfondissement du canal risque encore d'aggraver la situation. Il souhaiterait donc qu'il lui indique si une enquête publique sera réalisée afin que les parties prenantes concernées puissent formuler des observations et que les administrations soient tenues de proposer des solutions évitant une nouvelle érosion des berges. Le cas échéant, il souhaiterait également savoir dans quel délai l'enquête publique sera lancée.

## Texte de la réponse

Les travaux d'approfondissement de la Moselle entre la frontière luxembourgeoise et le port de Nancy-Frouard entrent dans le cadre d'un programme international d'aménagement de cette voie navigable vitale pour la région Lorraine et figurent également au contrat de plan conclu entre l'État et la région au titre du XI<sup>e</sup> plan. La réponse faite à la question écrite du 17 juin 1996, par laquelle l'honorable parlementaire faisait part de ses légitimes préoccupations sur l'effet de ces dragages au niveau de la commune de Malroy, apportait toutes les assurances souhaitées concernant l'organisation d'une enquête publique préalable à la réalisation des travaux. En effet, il y était précisé que le projet serait soumis aux procédures prévues par la loi n° 83-630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et par la loi n° 92-3 du 3 janvier 1992 et ses textes d'application. L'évolution du dossier respectant le calendrier prévu, le déroulement des enquêtes publiques que comprennent ces procédures reste envisagé à l'automne 1997.

## Données clés

**Auteur :** [M. Masson Jean-Louis](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 49071

**Rubrique :** Cours d'eau, étangs et lacs

**Ministère interrogé :** équipement, logement, transports et tourisme

**Ministère attributaire :** équipement, logement, transports et tourisme

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 mars 1997, page 1029

**Réponse publiée le :** 21 avril 1997, page 2106